

AVIS PUBLIC - DATE D'ÉMISSION CERTIFICAT CONFORMITÉ RÈGLEMENT 2023-10 – PIIA

Veuillez prendre note que le règlement n° 2023-10 modifiant le règlement 2009-09 concernant un plan d'implantation et d'intégration architecturale «PIIA» a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog le 3 août 2023 et est entré en vigueur le jour de la délivrance dudit certificat.

DONNÉ À AYER'S CLIFF, CE 10 AOÛT 2023.

Me Abelle L'Écuyer-Legault,

Directrice générale et greffière-trésorière

PUBLIC NOTICE - DATE OF ISSUE CERTIFICATE OF COMPLIANCE BY-LAW 2023-10 - PIIA

Please take notice that the conformity certificate from the Memphrémagog MRC has been emitted on August 3rd 2023 for the *By-law no. 2023-10 amending Architectural implementation and Integration plan By-law no 2009-09* and came into force on the day the said certificate was issued.

GIVEN AT AYER'S CLIFF, AUGUST 10th 2023.

Me Abelle L'Écuyer-Legault,
Director General and Secretary-treasurer

The present text is not official, the French text prevails.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, résidente à Sherbrooke, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le règlement 2023-05 sur les modalités des avis publics, en date du 10 août 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 10^e jour du mois d'août de l'an deux mil vingt-trois.

Me Abelle L'Écuyer-Legault, Directrice générale et greffière-trésorière